

COMMUNE DE PERON (AIN)**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 04 avril 2023

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'An deux mil vingt-trois, le quatre du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de PERON étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal et mariages de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Alexandre PONS adjoint aux finances.

Date de convocation des membres : 28 mars 2023.

Nbre en exercice : 20

Nbre présents : 14

Nbre votants : 17

Nbre de voix pour : 16 Nbre de voix contre : 0 Nbre d'abstention : 1

Etaient présents :

Mme Blanc Dominique, Maire, Présidente de séance,

M. Visconti Régis, Mme Rossas Amandine, M. Pons Alexandre, adjoints

M. Blanc Jérémy, Conseiller Municipal délégué,

Mmes De Jesus Catherine, Fournier Céline, Hugon Denise, Quinio Marie-Madeleine, Conseillères Municipales,

MM. Barrière-Constantin Luc, Brunet Julien, Gigi Dominique, Girod Claude, Martinod Guillaume, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés

Mme Budun Sevda, Conseillère, a donné une procuration à Mme De Jesus Catherine, Conseillère,
 Mme Delachat Elodie, Conseillère, a donné une procuration à M. Pons Alexandre, Adjoint,
 Mme Fol Christine, Conseillère, a donné une procuration à Mme Rossas Amandine, Adjointe,
 Mme Rey-Novoa Dolorès, Conseillère, a donné une procuration à M. Barrière-Constantin Luc,
 Conseiller, M. Félix-Fiardet Bastien,

Etais absente

Mme Golay-Ramel Martine

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme Dominique Blanc, Maire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 ainsi que les décisions modificatives de l'exercice considéré,

libellé	investissement		fonctionnement		ensemble	
	dépenses ou déficits	recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultat reporté opération de l'exercice	1 853 212,72	1 077 350,39	2 390 537,12	3 849 794,80	4 243 749,84	4 927 145,19
TOTAUX	1 853 212,72	1 680 903,99	2 390 537,12	4 049 794,80	4 243 749,84	5 730 698,79
Résultat de clôture restes à réaliser	1 496 662,00	529 826,00		1 659 257,68	1 496 662,00	529 826,00
TOTAUX CUMULES	1 496 662,00	357 517,27		1 659 257,68	1 496 662,00	2 016 774,95
RESULTATS DEFINITIFS	-1 139 144,73			1 659 257,68		520 112,95

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Blanc